

Thèses, mémoires : de quoi parle-t-on ?

Les documents académiques

Il existe deux types de documents académiques.

La thèse

La thèse de doctorat

En France, les études universitaires sont caractérisées par le système du LMD (« Licence Master Doctorat »), qui prévoit l'organisation des cursus d'enseignement supérieur en trois diplômes : la Licence (en trois ans), le Master (en 5 ans) et le Doctorat (en 8 ans). Les diplômes sont désormais équivalents entre les différents pays européens ; cela permet, par exemple, à un étudiant qui a commencé ses études dans son pays d'origine, de les poursuivre dans un autre pays.

La thèse de doctorat est un travail de recherche universitaire, d'une durée de trois ans, entrepris après l'obtention d'un Master ou après reconnaissance d'un niveau équivalent. Ce travail permet d'obtenir, après soutenance devant un jury, le grade de docteur. Cette thèse est généralement caractérisée par un volume important : il est rare qu'elle fasse moins de 200 ou 300 pages, même si ce chiffre peut se révéler très variable d'une discipline à l'autre. Elle est souvent composée de plusieurs volumes et comprend en général des annexes et une bibliographie conséquente.

La thèse d'exercice

Il existe en France d'autres types de thèses, qui permettent d'obtenir le grade de docteur d'État, mais qui ne sont pas pour autant des thèses de doctorat.

C'est le cas de la thèse d'exercice, qui sanctionne les cursus universitaires de certaines professions de santé : médecine, pharmacie, odontologie et médecine vétérinaire. Au terme de sa soutenance, l'étudiant en médecine obtient le titre de docteur d'État en médecine et prête le serment d'Hippocrate.

La thèse d'exercice est un document d'une centaine de pages environ, qui ressemble par exemple à un mémoire de Master, et ne représente pas l'équivalent de l'investissement requis pour une thèse de doctorat.

Le mémoire d'étude

Dans de nombreuses disciplines, la validation du diplôme, le plus souvent de niveau Master 2, est liée à un travail de recherche remis sous la forme d'un document rédigé : c'est le mémoire d'étude.

Dans les disciplines relevant des sciences humaines et sociales, en sociologie, psychologie ou en STAPS, il est d'usage de distinguer deux types de mémoires :

- **Le mémoire de recherche**, qui correspond généralement à un projet de thèse donnant accès au doctorat.
- **Le mémoire professionnel**, qui est le reflet de l'expérience d'un ou de plusieurs stages dans un cursus qui a pour objectif l'insertion professionnelle de son auteur dans le monde de l'entreprise.

Qu'est-ce que la littérature grise ?

La **littérature grise** rassemble l'ensemble des documents produits à l'intention d'un public restreint, sous forme imprimée ou électronique, en dehors des circuits commerciaux de l'édition.

Les documents de la littérature grise :

- **Les documents académiques** : les thèses de doctorat, les thèses d'exercice et les mémoires d'étude et de recherche.
- **Les documents d'entreprise** : les rapports, les notes et les comptes rendus qui ne font pas l'objet d'une exploitation commerciale.
- **Les documents ministériels** : documents produits par les institutions publiques (gouvernement, ministères, collectivités territoriales...).